Meaux (77) : le violeur d’octogénaire avoue avant d’être remis en liberté

29/04/2016 à 10h45

Un homme, âgé d’une quarantaine d’année, trahi par son ADN , soupçonné d’avoir en mai 2006 violé une octogénaire à Meaux, en Seine-et-Marne, a été mis en examen jeudi avant d’être remis en liberté. Il avait pourtant avoué et avait expliqué que ce soir-là, il était sous l’emprise de l’alcool.

Il avait surpris la victime avant de la violer. Du sperme avait été récupéré sur place. Mais, depuis, cette date aucune correspondance ne s’était révélée positive », résume une source proche de l’affaire. En 2014, il a été condamné pour des violences commises sur sa femme et son ADN est alors entré dans le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG).

Les enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire de Versailles (Yvelines) ont récemment réalisé des vérifications pour tenter d’élucider cette ancienne affaire sur laquelle l’espoir de résolution s’annonçait très mince. Mardi matin le suspect a été interpellé sur un chantier en région parisienne avant d’être placé en garde à vue.

Le juge de la détention n’a pas jugé bon, jeudi soir, de le placer en détention provisoire.